

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région Pays-de-la-Loire		
Séance plénière		
AVIS		
Date : 7 décembre 2017	Objet : Évaluation du Plan de gestion 2009-2016 RNN Lac de Grand-Lieu	Vote : Favorable

Le plan de gestion a été établi pour 2009-2013, l'évaluation concerne la période de 2009 à 2016. Une étude démarrée en 2014 sur la gestion des niveaux d'eau justifie la prolongation du plan de gestion de 3 ans. Celle-ci doit apporter de nouveaux éléments fondamentaux pouvant orienter la gestion future de la RNN.

Forme et méthodologie

Sur la forme, le document est de bonne qualité et finalisé. Les objectifs opérationnels sont repris un à un avec une bonne analyse critique de leur formulation, leur pertinence et leur efficacité. Les opérations déclinées sont évaluées au regard des objectifs initiaux, leur degré de réalisation, les éléments méthodologiques de réalisation, leur formulation, pertinence et les résultats principaux sont présentés. La présentation méthodologique en début de document est claire.

Nous pouvons noter que les analyses des opérations sont inégales entre elles (en détail, volume). La présentation des opérations pourrait s'enrichir des codes attribués pour faciliter la compréhension du document (code SE 1, GH 12 et titre de l'opération). La présentation des objectifs opérationnels pourrait être plus différencié des opérations pour faciliter la lecture (exemple : titre avec une police/taille différente). Les cartes, graphiques et tableaux sont globalement clairs, précis et bien légendés. Cependant quelques cartes réduites en taille ne permettent pas de lire la légende et certaines cartes ne comportent pas de légende. Les graphiques sur les données physico-chimiques et la météorologie mériteraient une présentation différente pour faciliter une analyse croisée des résultats. Un effort pourrait également être conduit sur la légende de ces graphiques.

La conclusion du document est claire et précise. Elle pourrait s'enrichir d'une synthèse des objectifs opérationnels et d'opérations projetés ou non en reconduction pour le prochain plan.

Fond – contenu

Le document présente une bonne analyse critique de l'ancien plan de gestion, de ses objectifs et de leurs formulations.

L'évaluation s'enrichirait d'une analyse des opérations liées à la recherche. Il serait opportun de détailler la conduite de ces opérations, leur aboutissement ou non.

Il n'est pas fait mention des coûts des différentes opérations, seul le temps de travail est reporté. Il est difficile de porter un regard sur la conduite du plan de gestion sans le détail du volume financier dédié à chaque opération en prévisionnel et en réel.

Techniquement

Les opérations liées à l'avifaune sont majoritaires en volume de temps de travail, ce qui paraît cohérent avec les enjeux du site et la planification du plan de gestion.

Le gestionnaire porte un regard critique sur sa participation conséquente à des commissions du SAGE et notamment au regard des résultats obtenus en conséquence. Cette analyse semble cohérente.

Pour certaines opérations, la coopération entre plusieurs usagers du lac semble délicate et peu engagée. Ce point apparaît notamment sur l'analyse des foyers de botulisme qui ne sont pas mis en lien avec les observations du gestionnaire de la RNR jouxtant la RNN. De même nous n'avons que peu d'idées des liens entre le gestionnaire du niveau des eaux et le gestionnaire. Une opération planifiant les liens avec les autres acteurs du lac pourrait être précisée.

L'effort de suivi sur l'avifaune est particulièrement conséquent et notable. L'état de connaissance de la population avifaunistique est très bon. Avec cette conséquente base de données, l'évaluation s'enrichirait d'une analyse à l'échelle régionale, nationale voir internationale. Comment les espèces fréquentant Grand lieu utilisent les espaces environnants, les autres grandes zones humides régionales, nationales, internationales ? Cette notion de circulation mériterait d'être approfondie dans le futur plan de gestion. De même une analyse croisée plus approfondie des facteurs abiotiques (évolution des milieux, des niveaux d'eau...) et de l'évolution des populations d'oiseaux pourrait enrichir la compréhension du fonctionnement de cet écosystème.

Les opérations liées à l'analyse de la qualité de l'eau semblent peu exploitées. Le gestionnaires met en évidence un manque de compétences pour la gestion de la sonde pour relever des données physico-chimique. Les opérations sur l'analyse quantitative et qualitative de l'eau apparaissent peu engagées. Or ces données conditionnent la connaissance du fonctionnement du lac et donc des espèces inféodées à cet écosystème. Il apparaît important d'axer plus fortement le futur plan de gestion sur la compréhension du fonctionnement abiotique du lac pour le mettre en relation avec les différentes composantes biotiques de cet écosystème. Il semble que plusieurs opérations directement en lien avec la recherche n'ont pu aboutir faute de moyens financiers ou de maîtrise technique. Des analyses plus simples (en méthodologie, logistique) sur les composantes abiotiques seraient-elles envisageables, suffisantes ?

Les opérations sur la connaissance de l'ichtyofaune sont très rapidement traitées. L'opération planifiée sur le brochet n'est pas traitée dans le document. La connaissance de la population piscicole n'apparaît pas comme est un élément important pour la compréhension du fonctionnement du site. Or, nombre d'espèces d'oiseaux patrimoniaux sont en lien direct avec cette ressource alimentaire. De même, une meilleure connaissance sur ce groupe faciliterait probablement les échanges avec d'autres usagers du lac et pourrait être utile à la gestion du lac.

Le détail des opérations sur la gestion des niveaux d'eau apporte peu d'éléments sur la compréhension du fonctionnement du lac. Quels espaces sont exondés pour tel niveau d'eau ? Il n'est pas mis en perspective la variation des niveaux d'eau et l'impact sur les milieux soumis à variation de niveau. La gestion des niveaux d'eau s'enrichirait d'une détermination des résultats attendus sur les milieux et les espèces privilégiées : surface exondée des prairies au printemps, améliorer la reproduction de poissons (du brochet...), favoriser le stationnement des limicoles en périodes de migrations, stimuler la croissance des herbiers aquatiques... La variation naturelle des niveaux d'eau est-elle recherchée ?

La planification de gestion des niveaux d'eau ne laisse actuellement pas apparaître un objectif de gestion. Il est simplement préconisé une variation saisonnière des niveaux sans préciser les résultats attendus. Le futur plan de gestion devrait préciser cette problématique.

Le suivi sur les mammifères notamment les chiroptères est faiblement engagé par le gestionnaire. Il est possible que le lac joue un rôle sur ces espèces notamment en période de migration. Rien n'est engagé aujourd'hui pour vérifier cet enjeu. Enfin, il paraît étonnant que la colonie estivale de grand Rhinolophe n'ait pas plus été intégrée lors d'aménagement de la maison Guerlain. Les travaux ont-ils intégré cet enjeu ?

Les suivis des mammifères, des invertébrés et de la flore patrimoniale ont été conduit inégalement par le gestionnaire et moins intensivement que l'avifaune. Deux actions portent sur ce dernier groupe : le suivi des herbiers flottants (SE 12) et le Suivi des espèces floristiques patrimoniales (SE 15). Si la première a bien permis le recueil de données, leur interprétation est manquante dans le document, notamment au regard de la gestion ou des paramètres abiotiques. Il est également regrettable qu'un protocole n'ait pu être conçu entre 2009 et 2015 pour la mise en œuvre de l'opération SE 15, empêchant l'évaluation de certaines actions au regard de ce groupe taxonomique.

Le détail sur le rôle et fonctionnement du conseil scientifique, le comité consultatif aiderait à la compréhension du fonctionnement de la gestion administrative de la réserve.

D'une manière globale, il peut être souligné l'effort notable du gestionnaire sur les suivis avifaunistiques qui sont largement justifiés par l'importante place que tient ce groupe dans la patrimonialité du site. L'approfondissement des connaissances sur les autres enjeux patrimoniaux du lac semblent désormais une des voies à engager.

En conclusion, le CSRPN valide le document produit et émet un avis favorable pour engager la rédaction du Plan de gestion. Les préconisations suivantes devront être reprise par le gestionnaire c'est-à-dire :

- intégrer plus fortement dans la future planification la connaissance sur le fonctionnement abiotique du milieu, la gestion des niveaux d'eau et son impact sur l'écosystème, prendre aussi en compte la qualité de l'eau et la connaissance sur les autres groupes faunistiques et floristiques (autres que avifaunistique) et indiquer les coûts par opération de manière détaillé.

Le président du CSRPN,



Willy CHENEAU